RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2016 ET LE BUDGET 2017

Les comptes de l'exercice 2016 de l'AX ont été supervisés par le cabinet d'expertise comptable « Fiduciaire Prony » dirigé par Alain MARTIN (67). Ils ont été certifiés par Pierre LOEPER (65), commissaire aux comptes. Ils sont présentés selon les normes du plan comptable des associations applicable à toutes les associations soumises à des obligations légales ou réglementaires d'établissement des comptes annuels (arrêté du 8 avril 1999, publié au Journal officiel du 4 mai 1999). Le compte de résultat est présenté en annexe 1 et le bilan en annexe 2. Le budget 2017, approuvé par le conseil d'administration du 3 décembre 2015, est en annexe 3.

I. COMPTE DE RÉSULTAT

L'exercice est proche de l'équilibre, avec un résultat légèrement positif de 72 205 €.

Par rapport à 2015, il y a deux différences majeures :

- En 2015, il a été choisi de changer de gestionnaire de notre portefeuille financier. Cela a conduit à constater comptablement des plus-values de cession.
- En 2015, le Bal de l'X s'est tenu à Versailles, ce qui a conduit à un volume financier très supérieur au Bal 2016 à l'Opéra.

Cela explique que le total des produits ou charges soit ramené de 6 261 k€ à 4 599 k€.

Les immobilisations financières de l'association, supérieures à 9 M€, sont une ressource faible compte tenu du contexte de taux bas et de la politique prudente qui a été décidée. 2017 permettra de voir si le changement de gestion porte pleinement ses fruits.

Pour autant, l'AX a poursuivi en 2016 sa politique d'intervention au profit de la communauté polytechnicienne et plus particulièrement en faveur de nos camarades dont la situation est la plus fragile.

Le budget de l'exercice 2017 a été arrêté par le conseil du 7 décembre 2016.

Il a été construit fin 2016 et doit permettre la mise en œuvre des ambitions du plan stratégique adopté par le conseil à cette même séance. Il prévoit un investissement proche de 200 000 € dans la refonte des outils informatique et les moyens d'améliorer le soutien apporté aux groupes X en France et à l'international.

L'exécution dépendra, en particulier, des besoins de soutien de nos camarades en situation difficile, des résultats du Bal, du montant de la ristourne CNP et de l'évolution des portefeuilles de titres en 2017.

ADHÉSIONS

Les adhésions (cotisations et dons) se sont élevées à 891 k€, en hausse de 5 % par rapport à 2015, sans toutefois revenir au niveau de 2014 et 2013. La tendance à la baisse du taux de cotisants est une difficulté qui affecte les associations d'alumni français de différentes écoles. En réponse, l'AX entend améliorer le service rendu et sa communication sur l'intérêt de l'AX pour la communauté.

SOLIDARITÉ

Le chapitre solidarité regroupe la Caisse de solidarité proprement dite, le Bureau des carrières, de façon forfaitaire, pour la moitié de son activité (l'autre moitié étant comptabilisée en Animation) et le soutien à l'association Tremplin.

Caisse de solidarité

La Caisse de solidarité a vocation à venir en aide à nos camarades dont la situation est fragilisée face aux difficultés de la conjoncture. Les besoins sont importants dans ce domaine.

Les prêts de la Caisse dont les bénéficiaires présentent un risque sur leur capacité de remboursement font l'objet de provisions (regroupées, dans l'annexe 1, avec les charges financières).

Au total, les charges nettes de la Caisse ont été de 501 K€ en 2016, revenant à un niveau proche de 2014 et nettement inférieur à 2015 (787 k€).

Bureau des carrières

Les dépenses du Bureau des carrières de 2016 sont en augmentation, à 192 k€, très proche du budget de 196 k€ contre un réalisé à 144 k€ en 2015. Cette augmentation est principalement au profit de l'augmentation des services de coaching rendus aux camarades en phase d'adaptation.

Association Tremplin

Depuis de nombreuses années, l'AX subventionne l'association Tremplin qui intervient en soutien scolaire de jeunes défavorisés.

En 2016, le coût de ce support est de 48 k€, pratiquement constant par rapport à 2015.

LA JAUNE ET LA ROUGE

La contribution nette de *La Jaune et La Rouge*, après prise en de compte de toutes les charges, est légèrement positive (11 k€). Les abonnements, à 184 k€, s'érodent de 1 %. Les recettes publicitaires baissent nettement (386 k€) par rapport à une année 2015 exceptionnellement haute, il est vrai (effet du cent cinquantième anniversaire de l'Association). Une économie a pu être réalisée sur l'édition distribution d'environ 10 % (gain de 20 000 €), les autres charges étant sensiblement constantes.

Une réflexion est en cours sur la baisse des charges et sur la création de revenus liés à l'édition électronique de *La Jaune et la Rouge*.

LA GESTION DE LA BASE ET DE L'ANNUAIRE

En 2016, une charge exceptionnelle (48 k€) d'étude de la refonte des outils informatiques a été engagée.

Cet investissement dans un nouveau système d'information est indispensable pour la digitalisation qui permettra d'améliorer le service rendu sans augmenter la charge de travail humain.
Compte tenu d'une recette publicitaire constante, et des efforts de productivité importants, le bilan net de l'activité se dégrade moins que la surcharge liée à la dépense de refonte de l'outil (perte de 128 k€ en 2016 contre 102 en 2015).

LE BAL ET LA TOMBOLA

Bal 2016

Le Bal de l'X, à l'Opéra, est dans une équation économique très difficile avec des charges qui augmentent et des recettes qui ne suffisent pas. Les fournisseurs sont mis en concurrence et les prix sont les meilleurs possibles. Seul l'Opéra ne peut être considéré comme un fournisseur, et force est de constater des prix qui tendent à augmenter (d'ailleurs encore plus nettement en 2017). En regard, la conjoncture économique, et les choix des entreprises, ne permettent pas d'avoir autant de participants à forte contribution qu'il serait souhaitable. Les prix étant déjà jugés élevés, il ne paraît pas possible de les augmenter actuellement. Une réflexion a été engagée avec l'Opéra de Paris pour un partenariat pluriannuel qui pourrait permettre une meilleure maîtrise des dépenses.
Au total, le Bal 2016 est en légère perte, d'un peu plus de 30 000 €, une fois répercuté sur les comptes du Bal la charge liée à l'activité de la délégation générale pour le Bal.
Il faut toutefois noter une situation paradoxale qui est celle de la tombola.
La recette 38 200 € est très inférieure aux dépenses (82 800 €). La principale cause de ce déséquilibre est une forte charge salariale traduisant un temps passé par la délégation générale sur la tombola très excessif. Pour 2018, il sera recherché un retour aux bénéfices (meilleures recettes espérées, abandon des petits lots dont le coût de gestion est trop élevé, numérisation systématique, plafonnement du temps passé, etc.).

Bal 2017

Le résultat du Bal 2017 dépendra du taux de fréquentation constaté, qui a la date de rédaction de ce rapport s'annonce assez favorable et des dépenses dont il est malheureusement certain qu'elles augmentent de plusieurs dizaines de milliers d'euros, principalement sur le poste Opéra.

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE (CNP)

L'activité a dégagé en 2016 une contribution nette de 242 k€, en hausse par rapport à 2015 (213 k€).
C'est doublement une bonne nouvelle car, d'une part, c'est une recette en augmentation, d'autre part car on se réjouit d'une baisse du nombre de sinistres de l'assurance décès.

ANIMATION ET COMMUNICATION

Cette rubrique regroupe les subventions aux groupes X, les subventions aux activités des élèves, les dépenses relatives aux petits-déjeuners polytechniciens et au colloque au conseil économique, social et environnemental, les dépenses de communication et les éditions d'ouvrages, qui étaient comptabilisés auparavant en frais généraux non répartis.
Les subventions et les aides aux groupes X comprennent essentiellement le loyer relatif aux locaux loués à la Maison des X pour l'accueil de groupes.
Au total, en 2016, les dépenses nettes de ce chapitre sont de 220 k€ en augmentation nette par rapport à 2015 (166 k€), tout en restant en deçà du budget prévu (-299 k€).
Il est certain que les actions devront s'intensifier pour répondre à l'ambition posée par le plan stratégique. Il est possible qu'une partie puisse s'autofinancer. Pour autant, il apparaît que l'animation de la communauté est dans la vocation même de l'AX et qu'il faut sans doute plutôt chercher une animation et une communication actives accompagnées d'une augmentation du taux de cotisations.

RÉSULTAT FINANCIER

Les taux d'intérêt ont poursuivi leur baisse. Mais l'exercice est surtout marqué par la conséquence de la mise en application d'une décision de principe prise en 2014, de regrouper l'ensemble des portefeuilles de valeurs mobilières, anciennement gérés en 6 comptes distincts auprès de 3 grandes banques, au sein d'un seul établissement spécialisé, sous le contrôle d'un courtier : ce regroupement a conduit à la cession de la plupart des lignes de titres en 2015.
En 2016, la performance de la banque 1818 qui gère est médiocre. Il est certainement trop tôt pour juger si c'est un effet de reprise et d'arbitrages conjoncturellement malheureux au cours de l'année 2016. Le premier trimestre 2017 montre un net redressement, faute de quoi, il y aurait à s'interroger sur le choix de l'établissement.
Au bilan, et compte tenu des frais, le chapitre « produits financiers » se solde par un déficit de 17 k€ en 2016.

NOTA : MASSE SALARIALE DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

La masse salariale et les charges connexes de la délégation générale sont en baisse d'environ 5 % en 2016 par rapport à 2015.

II. BILAN

Le bilan fait l'objet de l'annexe 2, avec rappel du bilan de l'exercice précédent avant affectation du résultat. Il est présenté selon les normes du plan comptable des associations. Les valeurs mobilières (titres) sont évaluées à l'actif (brut) à leurs valeurs d'origine. Les moins-values latentes sont prises en compte en provisions.
Le montant net de l'ensemble des titres, fonds DARGELOS inclus, est de 8 849 887 €, en augmentation par rapport à 2015 (8 158 809 €).
Les moins-values et les plus-values latentes globales au 31 décembre 2016 sont portées sur le tableau ci-dessous qui reprend la répartition entre la dotation et

	VALEUR BRUTE	MOINS-VALUES DÉPRÉCIÉES DANS LES COMPTES	VALEUR NETTE COMPTABLE	VALEUR LIQUIDATIVE	PLUS-VALUES LATENTES
BP 1818	7 544 714 €	23 333,92 €	7 521 380 €	7 613 875 €	92 496 €
BP 1818 DARGELOS	1 332 533 €	4 026,09 €	1 328 507 €	1 346 234 €	17 727 €
Total du portefeuille	8 877 247 €	27 360 €	8 849 886 €	8 960 110 €	110 223 €

le fonds de réserve (hors compte à terme du fonds DARGELOS).

III. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice net de 72 205 € au report à nouveau, qui s'élèverait ainsi à 3 803 829 € contre 3 731 624 € à fin 2015 (après affectation du résultat de l'exercice).

IV. RÉSOLUTIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'AX arrêtés au 31 décembre 2016 tels que présentés dans le rapport du trésorier et les rapports du commissaire aux comptes, approuve ces comptes.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, pour un montant de 72 205 €, au report à nouveau.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2017 arrêté par le conseil du 7 décembre 2016 et donné en annexe 3.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale exprime ses remerciements aux camarades et parents de camarades auteurs de libéralités et de dons en faveur de l'AX au cours de l'année 2016 ainsi qu'aux membres du comité de la caisse de solidarité pour leur activité et leur dévouement.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Pierre LOEPER, membre de la Compagnie de Paris, demeurant 140, boulevard Haussmann, 75008 Paris,
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Michel GAUTHIER, membre de la Compagnie de Paris, demeurant Tour Ernst & Young, 92037 Paris La Défense,

leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021. ■

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes clos le 31.12.2016

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association et en application de l'article L. 612-5 du Code de commerce, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 25 avril 2017
Pierre LOEPER (65)
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique - AX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.
J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé page 4 de l'annexe aux comptes et relatif au contrat d'assurance décès groupe géré par la CNP et dont l'adhésion est proposée aux membres de l'Association.

Le compte d'exploitation CNP fait apparaître un excédent depuis 1997. Cet excédent est composé de la somme des participations bénéficiaires versées annuellement par CNP Assurances et des plus-values sur SICAV monétaires réalisées sur la trésorerie générée par le paiement des primes.

Chaque année, et pour la première fois à compter de l'exercice 2010, ledit excédent de l'exercice majoré de la réserve constituée au 31 décembre de l'exercice précédent est réparti en trois tiers, à savoir un tiers en réserve dans le compte CNP (ouvert dans les comptes de l'AX), un tiers pour les assurés sous forme de ristourne de leur prime et un tiers en résultat pour l'AX.

Cette répartition a été décidée lors de l'assemblée générale de l'AX tenue le 21 juin 2010.

L'incidence sur le résultat 2016 de l'AX est de +225 424 € (compte tenu de son caractère récurrent, ce produit est comptabilisé depuis 2015 en résultat d'exploitation sur la ligne « autres produits »).

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. ■

Fait à Paris, le 25 avril 2017
Pierre LOEPER (65)
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016
(EN €)

PRODUITS		31.12.2016	31.12.2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue		1 425 736	2 692 078
	Total I	**1 425 736**	**2 692 078**
Production stockée		–	–
Production immobilisée		–	–
Subvention d'exploitation		–	–
Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges		1 728 021	1 196 195
Cotisations		825 360	786 727
Autres produits		355 541	331 458
Dons		73 850	71 023
Legs		–	–
	Total II	**2 982 772**	**2 385 403**
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts et produits assimilés		21 930	17 908
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		34 276	1 094 170
Reprise sur provisions pour dépréciation VM		133 649	52 341
	Total III	**189 855**	**1 164 419**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		750	–
Sur opérations en capital		–	–
Reprise/provisions dépréciation créances		–	19 312
	Total IV	**750**	**19 312**
	Total des produits (I II III IV)	**4 599 112**	**6 261 211**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Résultat - Perte			
TOTAL GÉNÉRAL		**4 599 112**	**6 261 211**

Annexe 1

CHARGES		31.12.2016	31.12.2015
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Achats de matières premières			
Autres achats et charges externes		1 437 041	2 350 057
Impôts, taxes et versements assimilés		27 891	27 188
Salaires et traitements		505 501	524 000
Charges sociales		233 633	246 426
Dotations aux amortissements et aux provisions			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		4 201	5 427
sur immobilisations : dotations aux provisions		1 887 358	1 669 056
sur actif circulant : dotations aux provisions		–	–
pour risques et charges : dotations aux provisions		–	–
Autres charges		173 675	204 247
	Total I	**4 269 299**	**5 026 401**
CHARGES FINANCIÈRES			
Différences négatives de change		–	–
Intérêts et charges assimilées		45 112	58 789
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		147 817	50 974
Dotations aux provisions pour dépréciation VM		23 334	133 649
	Total II	**216 263**	**243 412**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		36 644	–
Sur opérations en capital		–	–
Dotations aux amortissements et aux provisions		–	–
	Total III	**36 644**	**–**
Impôt sur les sociétés **(IV)**		4 701	5 562
	Total des charges (I II III IV)	**4 526 907**	**5 275 376**
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Résultat - Excédent		**72 205**	**985 835**
TOTAL GÉNÉRAL		**4 599 112**	**6 261 211**

BILAN 2016
(EN €)

ACTIF	31.12.2016 BRUT	31.12.2016 AMORT. ET PROV.	31.12.2016 NET	31.12.2015 NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	**154 331**	**126 971**	**27 360**	**28 275**
Concessions brevets licences logiciels	93 352	65 992	27 360	28 275
Autres	60 980	60 980	–	–
Immobilisations corporelles	**175 936**	**65 659**	**110 278**	**112 088**
Terrain	–	–	–	–
Installations techniques matériels outillages	69 222	65 659	3 563	5 374
Autres	106 714		106 714	106 714
Immobilisations financières	**11 797 232**	**1 919 718**	**9 877 515**	**9 055 480**
Participations	136 634	5 000	131 634	131 634
Prêts	2 783 351	1 887 358	895 994	765 037
Titres	8 877 247	27 360	8 849 887	8 158 809
Total I	**12 127 500**	**2 112 348**	**10 015 152**	**9 195 843**
ACTIF CIRCULANT				
Fournisseurs : acomptes sur commandes	–	–	–	17 000
Créances usagers et comptes rattachés	206 613	9 942	196 670	285 177
Disponibilités	1 132 377	–	1 132 377	2 032 426
Charges constatées d'avance	41 568	–	41 568	28 523
Total II	**1 380 558**	**9 942**	**1 370 615**	**2 363 126**
TOTAL GÉNÉRAL	**13 508 058**	**2 122 290**	**11 385 767**	**11 558 969**

Annexe 2

PASSIF AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT		31.12.2016	31.12.2015
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs		3 937 399	3 932 934
Réserves		2 673 998	2 673 998
Report à nouveau		3 731 624	2 745 788
Résultat comptable de l'exercice		72 205	985 835
	Total I	**10 415 225**	**10 338 556**
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges		–	58 965
	Total II	–	**58 965**
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		191 907	214 073
Dettes fiscales et sociales		192 574	211 878
Autres dettes		552 864	735 071
Produits constatés d'avance		33 197	427
	Total III	**970 542**	**1 161 449**
TOTAL GÉNÉRAL		**11 385 767**	**11 558 969**

BUDGET PAR DESTINATIONS (EN €)

CHARGES	RÉALISATION 2015	BUDGET 2016	RÉALISATION 2016	BUDGET 2017
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES				
Fonctionnement général (1)	233 716	172 109	-68 850	288 724
Contributions	-	-	-	-
Annuaire (2)	245 357	265 425	269 110	465 669
Bureau des carrières	144 229	195 989	192 171	199 715
La Jaune et la Rouge	569 556	582 628	566 704	535 445
Caisse de solidarité	316 492	296 543	287 339	307 986
CNP	35 575	35 172	51 976	21 281
Communication	25 016	84 976	70 067	32 452
Livres				
Tremplin	48 782	46 820	48 228	43 864
Animation	162 676	220 926	295 934	278 968
Bal et tombola	1 561 234	789 915	682 173	759 919
Divers (IESF, gestion CNP...)	138 113	19 642		33 281
Total des charges d'exploitation courante	**3 480 746**	**2 710 144**	**2 394 853**	**2 967 303**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANTE (BÉNÉFICE)	***310 919***	***148 097***	***41 111***	
CHARGES FINANCIÈRES				
Pertes sur valeurs mobilières	50 974		147 817	
Frais financiers	64 559	30 000	35 904	30 000
Provision prêts Caisse de solidarité	1 669 056	1 735 000	1 887 358	2 100 000
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières	133 649	133 649	23 334	
Total charges financières	**1 918 238**	**1 898 649**	**2 094 412**	**2 130 000**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles		10 000	36 644	10 000
Projet associatif (évolution eJR à partir de 2013)	-	-	-	-
			-	
Fondation		10 000	-	10 000
Subventions groupes X, élèves, colloque, livres et divers			1 000	
Total charges exceptionnelles	**-**	**20 000**	**37 644**	**20 000**
TOTAL DES CHARGES	**5 398 984**	**4 628 794**	**4 526 909**	**5 117 303**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE)	***985 835***	***32 828***	***72 204***	

Annexe 3

PRODUITS	RÉALISATION 2015	BUDGET 2016	RÉALISATION 2016	BUDGET 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTE				
Cotisations	786 727	850 000	825 360	830 000
Contributions bénévoles	*62 101*	*75 000*	*65 605*	*75 000*
Annuaire (publicité et vente)	142 735	142 500	140 995	141 000
Bureau des carrières	100	-	824	-
La Jaune et la Rouge	637 842	597 000	577 859	591 000
Caisse de solidarité	2 000	-	4 038	-
CNP	68 641	68 641	68 641	68 641
Communication				
Livres	536	200	283	200
Tremplin				
Animation	93 951	104 450	145 486	115 100
Bal et tombola	1 840 193	850 000	606 871	760 000
Divers	156 839	170 450		174 900
Total des produits d'exploitation courante	**3 791 665**	**2 858 241**	**2 435 963**	**2 755 841**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANTE (PERTE)				***-211 462***
PRODUITS FINANCIERS				
Profits sur valeurs mobilières	1 094 927		35 030	
Revenus mobiliers	17 908	10 000	21 176	10 000
Reprise provision prêts Caisse de solidarité	1 196 195	1 500 000	1 669 056	1 800 000
Reprise provision pour dépréciation des valeurs mobilières	52 341		133 649	
Total produits financiers	**2 361 370**	**1 510 000**	**1 858 911**	**1 810 000**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels	19 312		19 849	
Dons et legs	-	100 000	-	24 900
Participation bénéficiaire CNP	212 471	193 381	225 424	129 359
Reprise sur provision	-	-	58 965	-
Total produits exceptionnels	**231 783**	**293 381**	**304 238**	**154 259**
TOTAL DES PRODUITS	**6 384 819**	**4 661 622**	**4 599 112**	**4 720 100**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PERTE)				***-397 203***

(1) Le fonctionnement général est la part du fonctionnement qui n'est pas répartie par destination.
(2) En 2017, le projet de refonte du système d'information est prévu sur la destination annuaire.